

AFFAIRE N° 18. - Assainissement 8ème tranche - Approbation du dossier d'appel d'offres.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La SOCIETE d'ETUDES de CONSTRUCTION de MAISON S et d'OUVRAGES m'a transmis le 18 Mai dernier le dossier d'appel d'offres concernant les travaux de la 8ème tranche d'assainissement.

Les travaux intéresseront les rues suivantes :

1°) - Réseaux eaux pluviales :

- la rue Saint-Jacques, entre la place de l'Eglise et la rue Maréchal Leclerc ;
- la rue Voltaire, entre la rue Général de Gaulle et la rue Maréchal Leclerc ;
- la rue Monseigneur de Beaumont, entre la rue Juliette Dodu et la rue Saint-Jacques
- la rue Sainte-Marie, entre la rue Saint-Jacques et la rue Voltaire ;
- la rue Sainte-Anne, entre la rue de Paris et la rue Juliette Dodu ;
- la rue Maréchal Leclerc, entre la rue Montreuil et la rue Saint-Jacques.

2°) - Réseaux eaux usées :

- rue Saint-Jacques, entre la place de l'Eglise et la rue Maréchal Leclerc ;
 - rue Voltaire, entre la rue Général de Gaulle et la rue Maréchal Leclerc
- rue Monseigneur de Beaumont, entre la rue Juliette Dodu et la rue Saint-Jacques ;
- rue Sainte-Marie, entre la rue Saint-Jacques et la rue Voltaire ;
- rue Sainte-Anne, entre la rue de Paris et la rue Juliette Dodu ;
- route de Bellepierre, entre les deux entrées de l'hôpital.

3°) - Aménagement chaussées et trottoirs des rues précitées :

Leur financement sera assuré par une subvention du Ministère de l'Intérieur et par un emprunt qui sera contracté auprès de la CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIONS.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier en cause ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise qui aura fait l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.